

## Premières tendances 2<sup>e</sup> trimestre 2014

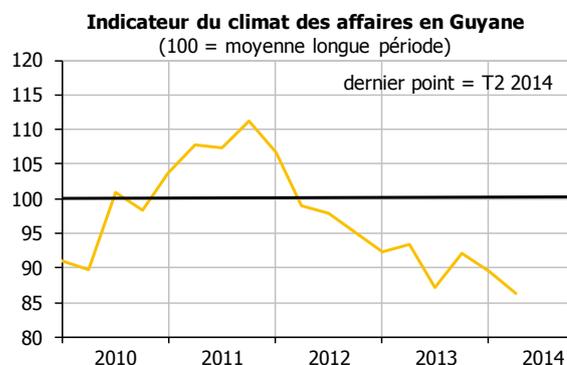
### Un climat des affaires fortement dégradé

#### LE CLIMAT DES AFFAIRES

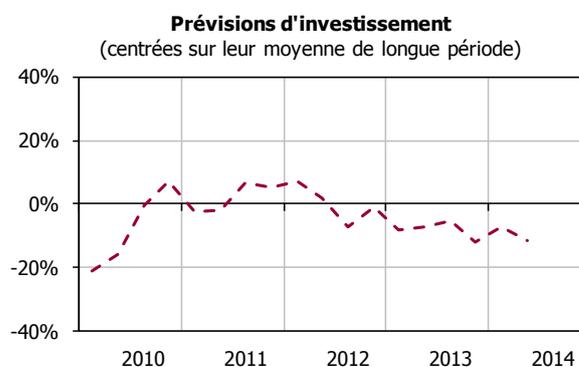
La dégradation de l'indicateur du climat des affaires (ICA) se poursuit au deuxième trimestre (-3,1 points). A 86,4 points, il reste en deçà de sa moyenne de longue période (-13,6 points).

Cette évolution s'explique principalement par la détérioration des prévisions liées à l'activité et à la trésorerie pour le prochain trimestre.

Les intentions d'investir des chefs d'entreprise à un an demeurent dégradées et s'orientent à la baisse.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM



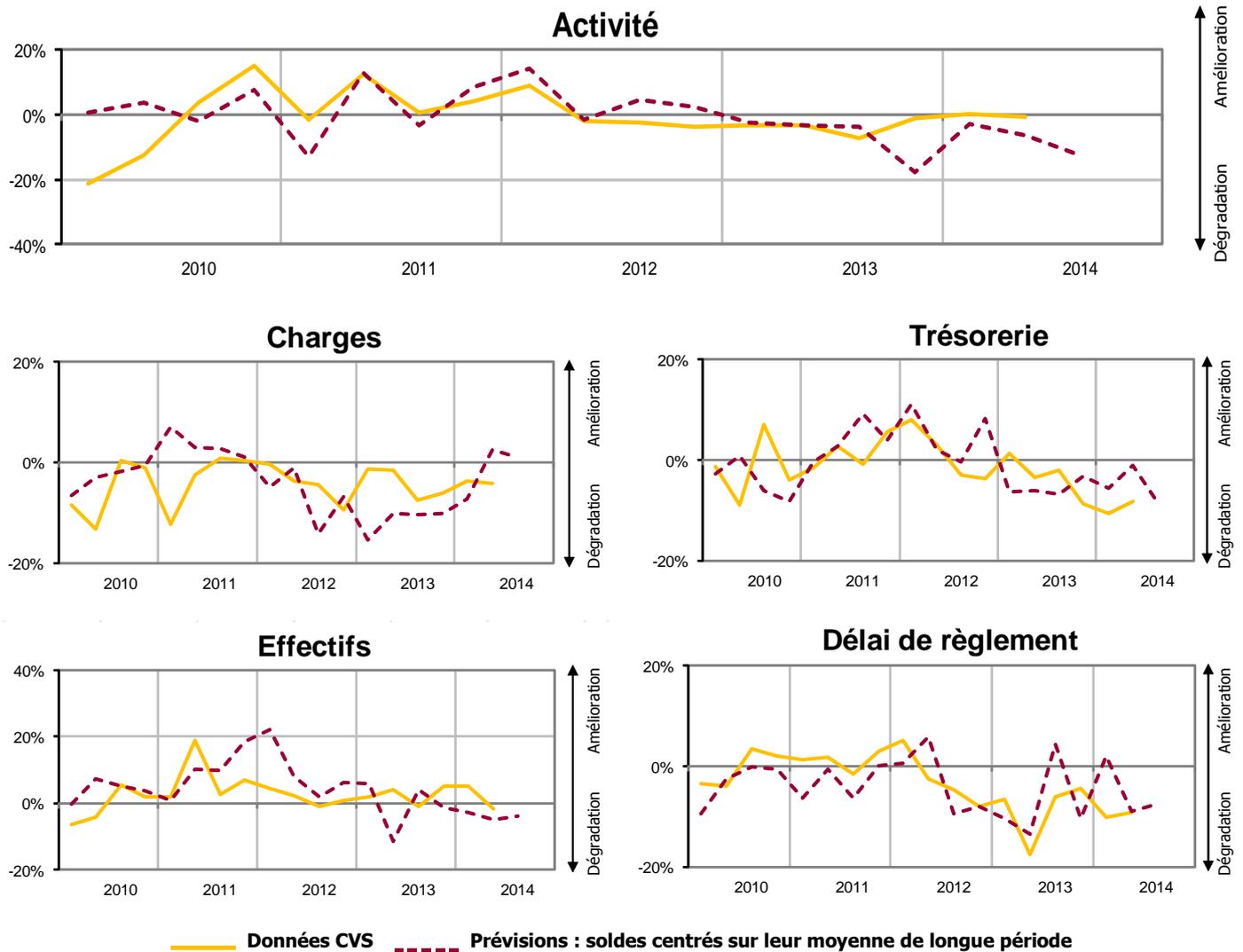
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

#### PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité au deuxième trimestre est stable sans toutefois s'améliorer. Après s'être inscrit sur une tendance favorable en début d'année, les effectifs se détériorent au deuxième trimestre. Les charges restent dégradées et s'orientent à la baisse. Pour leur part, la trésorerie et les délais de règlement se redressent légèrement.

Les chefs d'entreprise envisagent un ralentissement significatif de leur activité au troisième trimestre. Cette évolution s'explique par une opinion défavorable des chefs d'entreprises qui anticipent des tensions accrues de leur trésorerie et une élévation des charges pour le prochain trimestre.

# SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'Iedom – 2<sup>e</sup> trimestre 2014 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les Tendances conjoncturelles à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie guyanaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

## MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'Iedom et l'Ieom ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprises interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, il convient de se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : 31 juillet 2014 – Dépôt légal : Juillet 2014 – ISSN 1952-9619